



Commission de suivi de site

FIBRE EXCELLENCE Saint-Gaudens

14/02/2024

# Préambule

## Contexte économique et industriel en 2023

- Des prix moyens de vente **en repli de 21 %** par rapport à 2022 sur le marché mondial de la pâte de cellulose
- Augmentation continue des prix des matières premières, notamment **+28 % pour le bois**
- Des évolutions structurelles : disponibilité et fiabilité des sous-traitants, disponibilité et allongement des délais pour les pièces détachées, etc.

# Sommaire

- 1. Après une mise à l'épreuve de l'usine en 2022, Fibre Excellence Saint-Gaudens se renforce en 2023**
2. La sécurité, notre priorité n°1
3. Une usine attentive à son empreinte environnementale

# Après une mise à l'épreuve de l'usine en 2022, Fibre Excellence Saint-Gaudens se renforce en 2023

## Un arrêt de maintenance majeur en juin 2023

- **Durée de 33 jours**
- **Plus de 180 entreprises et 1 340 intervenants spécialisés**
  - ✓ Opérations de contrôle, de réparation et de traitement préventif pour anticiper les obsolescences
- **15 millions d'euros investis pour la maintenance de nos installations**
  - ✓ 90 % du budget engagé à destination d'entreprises françaises
  - ✓ Dont 2 millions d'euros pour des entreprises basées en Occitanie

# Après une mise à l'épreuve de l'usine en 2022, Fibre Excellence Saint-Gaudens se renforce en 2023

## Un arrêt de maintenance majeur en juin 2023

- **Des travaux importants qui ont permis de fiabiliser le site**
  - ✓ Travaux de maintenance sur l'incinérateur des gaz malodorants
  - ✓ Maintenance majeure sur les turbines (production d'énergie verte)
  - ✓ Maintenance de la chaudière à liqueur noire
  - ✓ Remplacement et fiabilisation de bacs contenant des produits chimiques
  - ✓ Contrôle et inspection décennale du bac de liqueur verte

# Sommaire

1. Après la mise à l'épreuve de l'usine en 2022, Fibre Excellence Saint-Gaudens se renforce en 2023
- 2. La sécurité, notre priorité n°1**
3. Une usine attentive à son empreinte environnementale

# La sécurité, notre priorité n°1

## Sécurisation de l'entrée principale du site

- Fin phase 1 en janvier 2023 : 5,2 km de clôtures rénovées
- Phase 2 engagée depuis fin 2023 : sécurisation de l'entrée principale (boulevard du président Saragat)
  - Budget de 2,5 millions d'euros
  - Réalisation d'ici fin 2024, en ligne avec les prescriptions réglementaires
  - Ce projet permettra de répondre aux prescriptions de l'APC du 21 juillet 2022
- Intégration de solutions techniques pour le traitement et la gestion des eaux pluviales ainsi que des eaux accidentelles (150 m<sup>3</sup>)

# La sécurité, notre priorité n°1

## La sécurité, un élément au cœur de notre fonctionnement quotidien

- **Recyclage des formations EPS** (équipiers de premiers secours), revue des techniques d'intervention sur l'ensemble des phénomènes dangereux répertoriés dans notre POI (plan d'opération interne)
- **Evolution pour les salariés Fibre Excellence Saint-Gaudens** et les entreprises extérieures avec le passage au port de détecteurs multigaz sur l'ensemble de l'usine
- **Révision du document interne** de gestion de la sécurité (SGS)

# La sécurité, notre priorité n°1

## Notre capacité d'intervention, un élément au cœur de nos préoccupations

- Des tests réguliers de notre capacité à gérer les situations d'urgence
- Réalisation d'un exercice POI le 23 mars 2023, un scénario localisé à l'atelier régénération
  - Scénario testé : explosion de la chaudière à écorces par formation d'une poche de gaz naturel à la suite d'une fuite au niveau de la panoplie gaz (fiche reflexe n°19)
  - Explosion de gaz à l'intérieur de la chaudière à écorces
  - Par effets dominos, rupture d'un bac de liqueur noire (LNI = 1 430 m<sup>3</sup>)
  - Evacuation d'une victime localisée sur la passerelle de la trémie à écorces

# La sécurité, notre priorité n°1

## Gestion de l'incident du 27 février 2023

- Vers 17h05, un incident est déclaré au sommet de la trémie à copeaux (*explosion avec dégagement de fumée*)
- Le plan d'opération interne (POI) a été immédiatement déclenché (*mobilisation des moyens d'intervention internes*) avec une mise en sécurité des personnels et de l'équipement
- Le POI a été levé à 1 heure du matin clôturant l'incident :
  - ✓ Aucun blessé n'a été déploré
  - ✓ L'évènement n'a eu aucun impact environnemental (*les capteurs d'émissions atmosphériques, les détecteurs individuels utilisés lors de l'évènement et les mesures hors sites n'ont détecté aucune toxicité dans l'air*)
- Cet incident a occasionné un arrêt de production du site de 5 jours

# La sécurité, notre priorité n°1

## Gestion de l'incident du 27 février 2023 : les causes

- **Une combinaison de phénomènes :**

- Trémie : l'arrêt momentané de l'alimentation en copeaux entraîne un manque de matière qui, en temps normal, absorbe les gaz pauvres pouvant être explosifs
- Une injection d'air dans le mesureur à copeaux a pu amener l'oxygène contribuant à modifier la concentration du mélange gaz pauvres en dessous de la limite supérieure d'explosivité
- Les sources possibles d'ignition :
  - Le point chaud observé sur la vis cassée 221 (casse d'un roulement)
  - L'ignition provient du ventilateur au sommet de la trémie



- **Extrait CR DREAL visite d'inspection du 28/02/2023**

- L'inspection « a pu constater de visu, via des trappes ouvertes sur la trémie, l'état de l'intérieur de la trémie sur sa partie basse. Il n'a pas été constaté de dommages matériels visibles. Quelques copeaux étaient encore présents au fond de la trémie. Il n'a pas été constaté de traces de combustion. Il a été observé de la fumée blanche (comme peut l'être la vapeur d'eau) se dégageant des copeaux. » (Cf photos prises le 28/02/2023)

# La sécurité, notre priorité n°1

## Gestion de l'incident du 27 février 2023 : plan d'actions correctives

- **Premières modifications réalisées pour sécuriser le fonctionnement de la trémie à copeaux :**
  - ✓ Inspection et vérification complète de l'équipement par le service inspection interne (assise, fixations, éléments structurels)
  - ✓ Vérification des organes mécaniques en mouvement par le service maintenance
  - ✓ Remplacement du roulement cassé de la vis d'alimentation de la trémie
  - ✓ Arrêt de l'injection d'air dans le mesureur à copeaux
  - ✓ Mise en place d'une modification permettant l'injection de vapeur basse pression au bas de la trémie à copeaux en cas de suspicion
- **Actions correctives - Etudes de réalisation en cours :**
  - Mise en place d'une sonde de niveau type radar pour surveiller le niveau copeaux, en cas de niveau bas : arrêt d'injection des gaz et des flashes en partie basse de la trémie
  - Mise en place d'une sonde de température pour la surveillance de la zone dès 100°C dans la trémie
  - Mise en place d'une rampe de pulvérisation d'eau en plafond de la trémie à copeaux (extinction d'un éventuel incendie)
  - Remplacement du ventilateur d'extraction des gaz sommet trémie (suppression d'une possible source d'ignition)

# La sécurité, notre priorité n°1

## Suivi des autorités – Inspections sécurité par la DREAL

- Inspection du 16 février 2023 :
  - Vérification de la complétude de l'étude séisme 2022 FESG par rapport à la grille du Ministère
- Inspection du 28 février 2023 :
  - Visite suite à l'incident du 27 février 2023
- Inspection du 18 avril 2023 :
  - Visite contrôle SGS

# Sommaire

1. Après la mise à l'épreuve de l'usine en 2022, FESG se renforce en 2023
2. La sécurité, notre priorité n°1
- 3. Une usine attentive à son empreinte environnementale**

# L'activité de Fibre Excellence Saint-Gaudens, strictement encadrée

## 4 nouveaux arrêtés préfectoraux depuis la dernière CSS

- Arrêté Préfectoral du 22 novembre 2022 portant renouvellement de la Commission de Suivi de Site (CSS)
- Arrêté Préfectoral Complémentaire du 16 janvier 2023 actualisant les prescriptions techniques
- Arrêté Préfectoral du 2 août 2023 prononçant une amende administrative liée à la température des rejets aqueux sortie usine
- Arrêté Préfectoral Complémentaire du 16 octobre 2023 portant modification des prescriptions techniques pour l'épandage du mélange

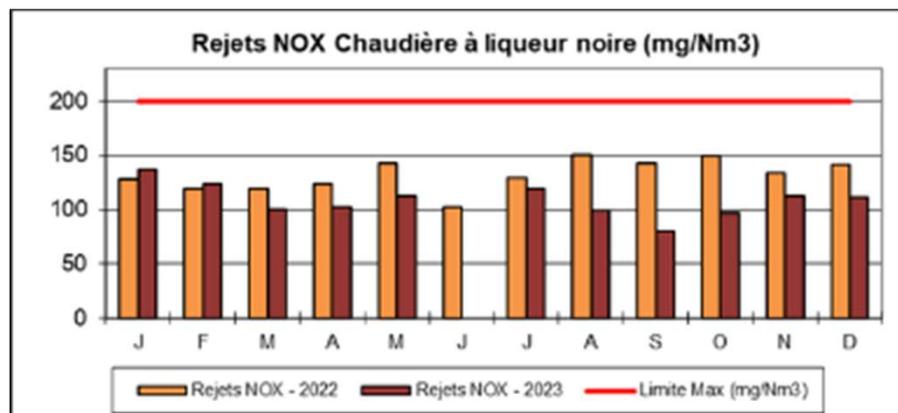
# Fibre Excellence Saint-Gaudens, régulièrement inspectée par la DREAL

## Suivi des autorités – 3 visites d’inspection environnement par la DREAL

- Visite du 4 mai 2023 concernant les rejets aqueux du site
- Visite du 21 novembre 2023 concernant la prévention de la pollution atmosphérique (incinérateur de gaz malodorants et fours à chaux) et sobriété énergétique
- Visite du 13 décembre 2023 concernant les MED (température des effluents aqueux et débit spécifique des rejets aqueux)
  - MED sur température des effluents : un nouveau point sera réalisé à l’issue de la période estivale 2024
  - MED sur débit spécifique levée

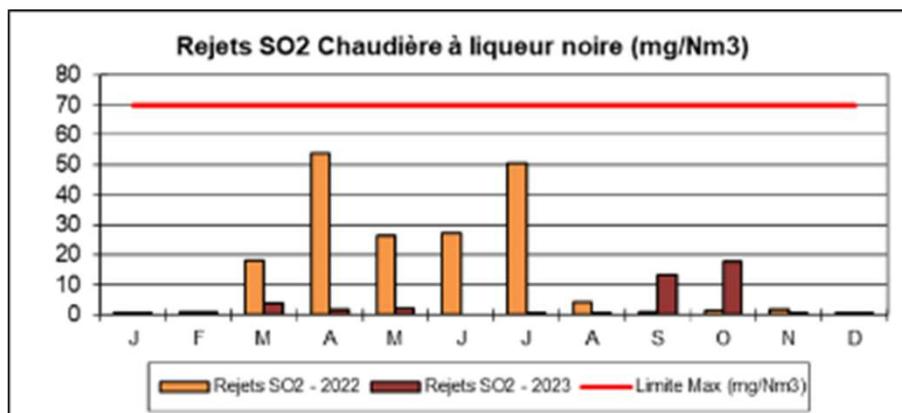
# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de la chaudière à liqueur noire (1/2)



### Rejets NOx :

- Mesures **conformes** à la nouvelle VL de l'APC de 2021

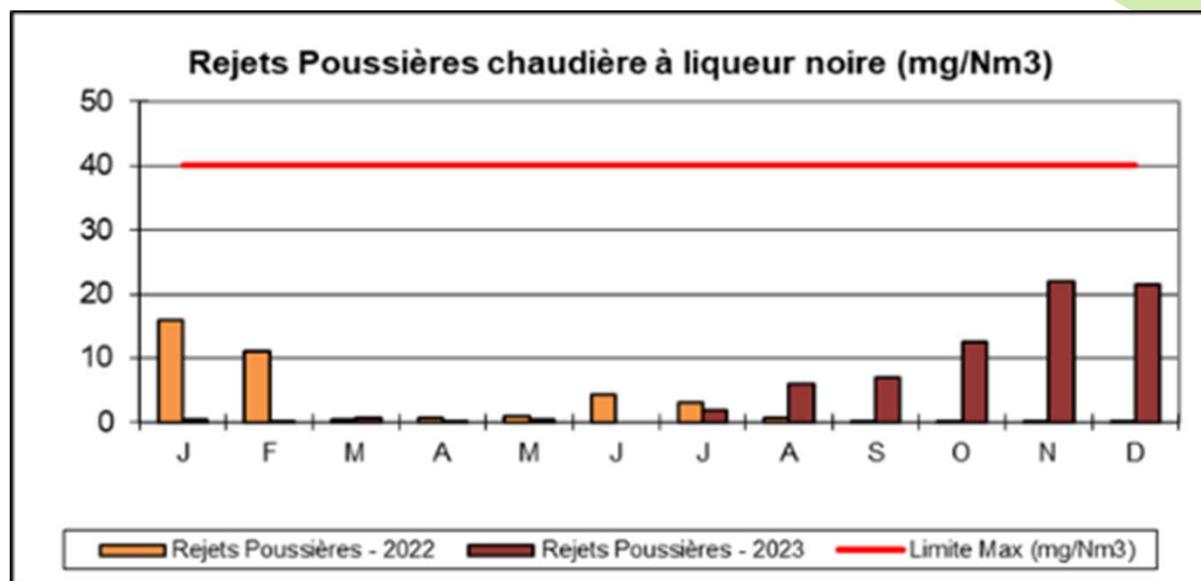


### Rejets SO<sub>2</sub> :

- Diminution radicale des émissions de SO<sub>2</sub> à la suite des investissements
- FESG est **en-dessous des seuils** de conformité exigés

# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de la chaudière à liqueur noire (2/2)

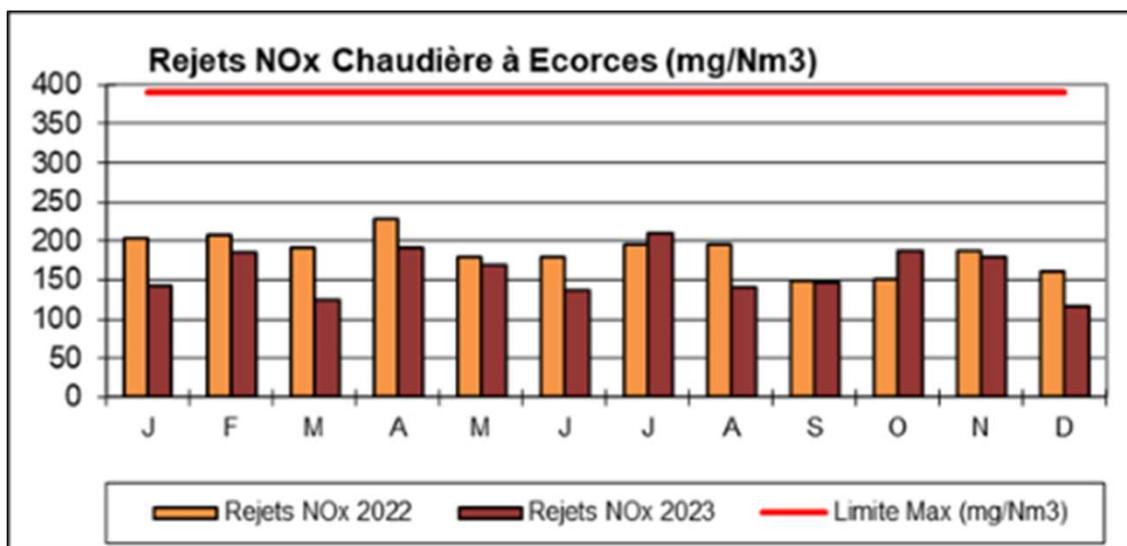


### Rejets de poussières :

- FESG se situe **en dessous des seuils** de conformité exigés

# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de la chaudière à écorces (1/2)

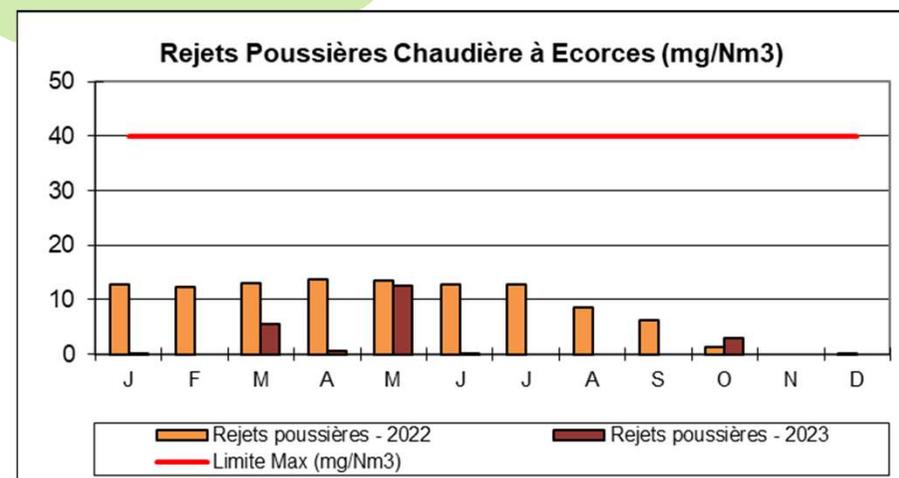
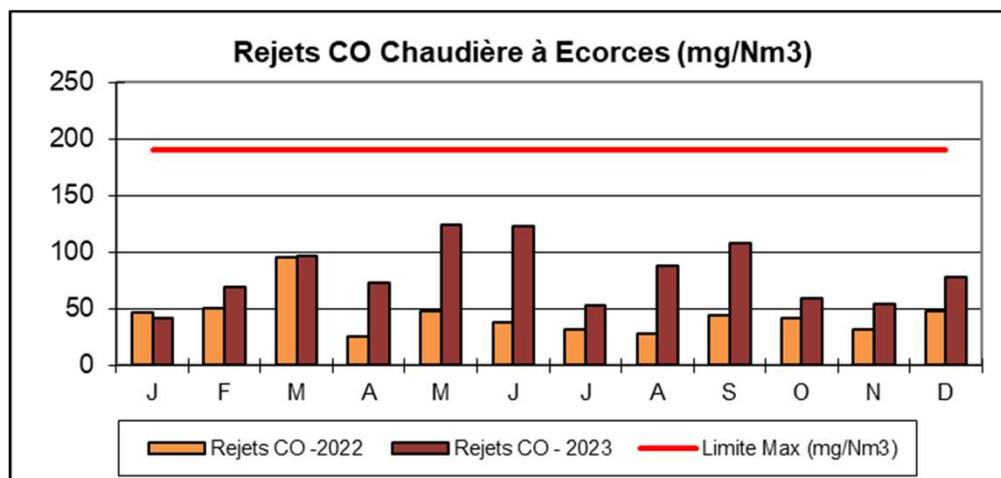


### Rejets de NOx :

- FESG se situe **largement en dessous des seuils** de conformité exigés

# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de la chaudière à écorces (2/2)

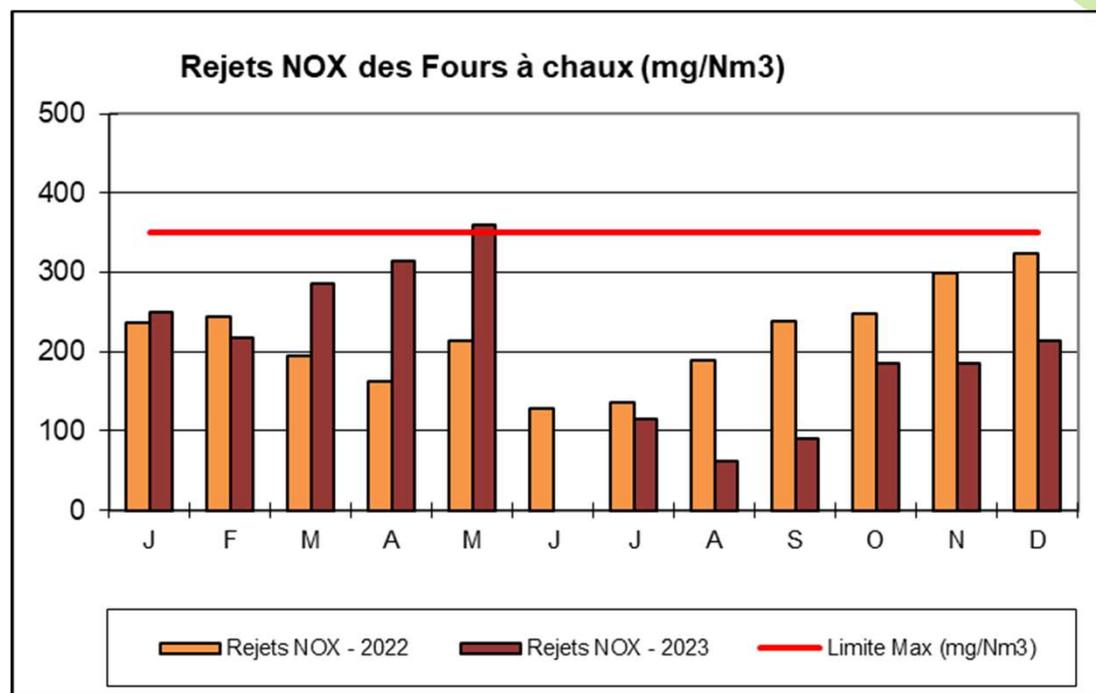


### Rejets de CO et poussières :

- FESG se situe **largement en dessous des seuils** de conformité exigés

# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats des fours à chaux

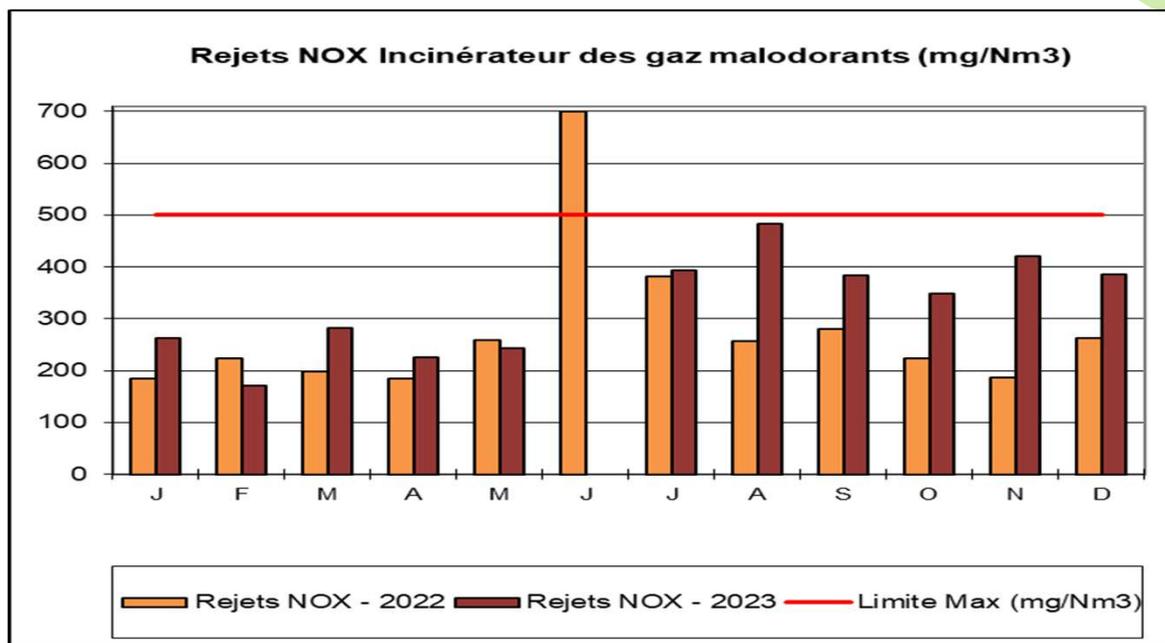


### Rejets de NOx :

- En 2023, FESG se situe **en dessous des seuils** de conformité exigés
- Un léger dépassement en mai 2023 dû à un problème de régulation

# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de l'incinérateur

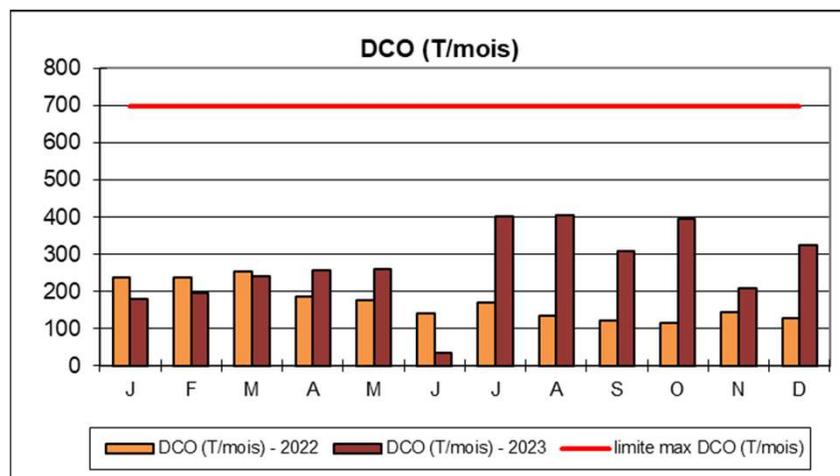
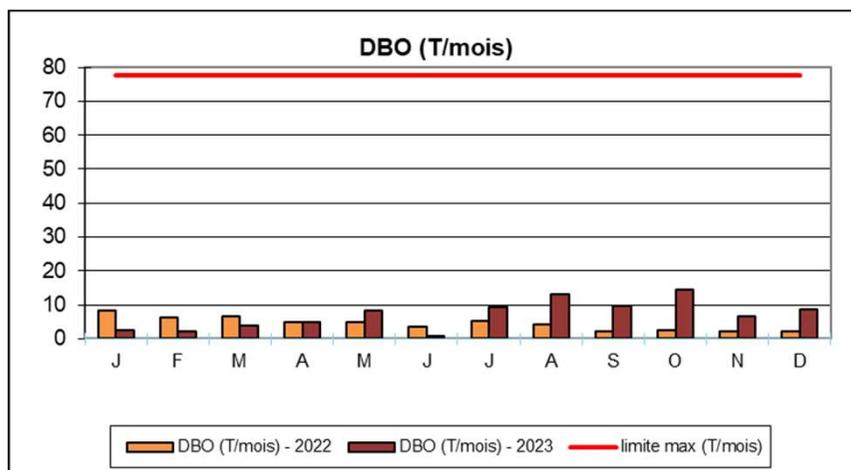


### Rejets de NOx :

- En 2023, FESG se situe **en dessous des seuils** de conformité exigés

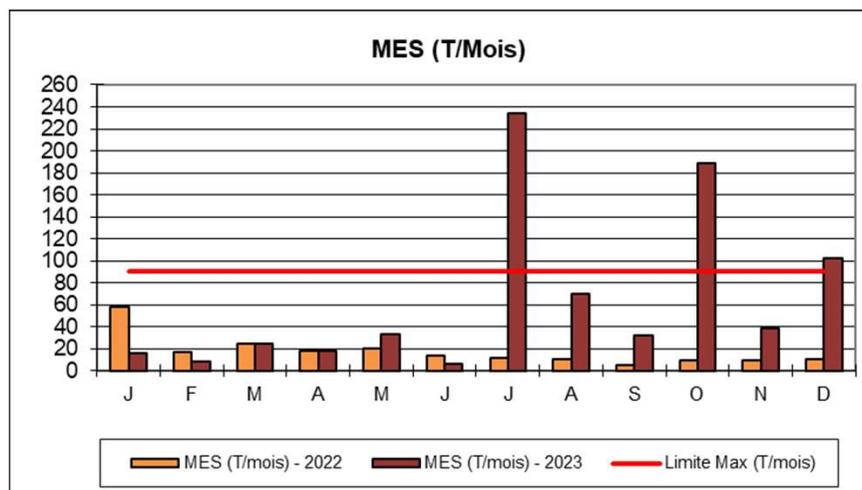
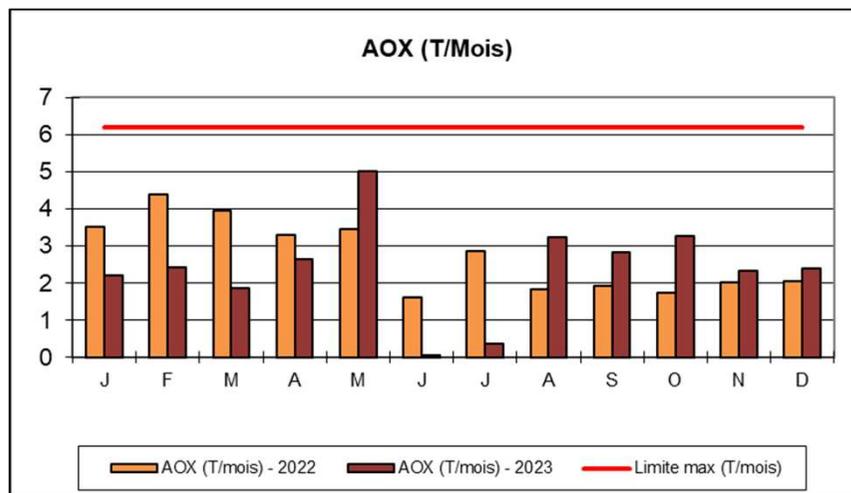
# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de l'autosurveillance 2023 vs 2022 sur les rejets aqueux



# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de l'autosurveillance 2023 vs 2022 sur les rejets aqueux



En juillet, dysfonctionnement de pompes entraînant des dépassements sur les MES

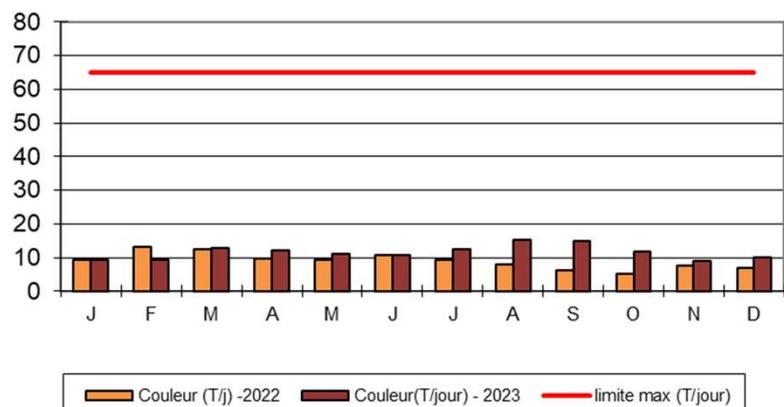
En octobre et décembre, débit entrant trop important entraînant des à-coups

Maintenance et investissements sur la STEP en cours

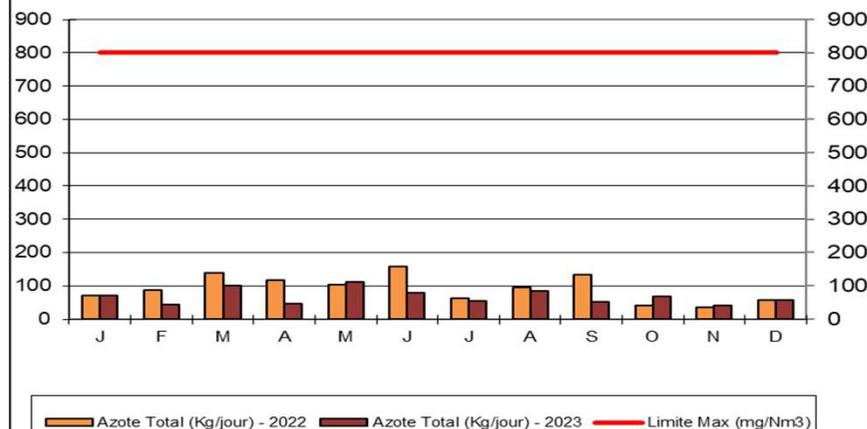
# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats de l'autosurveillance 2023 vs 2022 sur les rejets aqueux

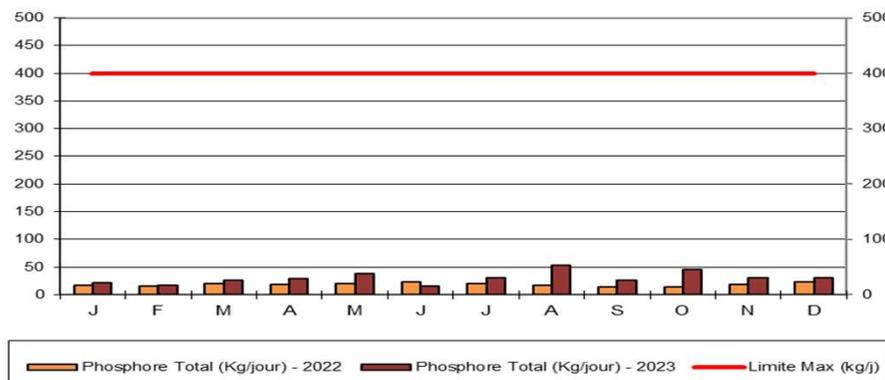
Couleur (moyenne T/jour)



Azote Total (Moyenne Kg /Jour)

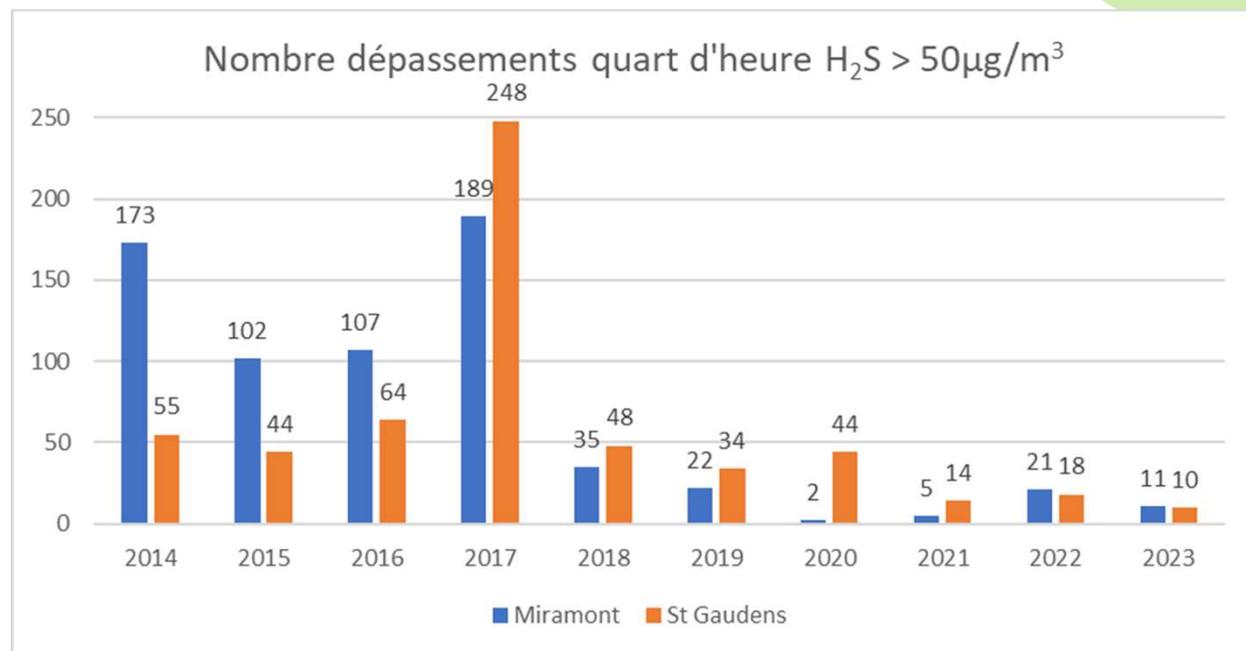


Phosphore Total (Moyenne Kg /Jour)



# Une usine attentive à son impact environnemental

## Résultats des émissions de H<sub>2</sub>S



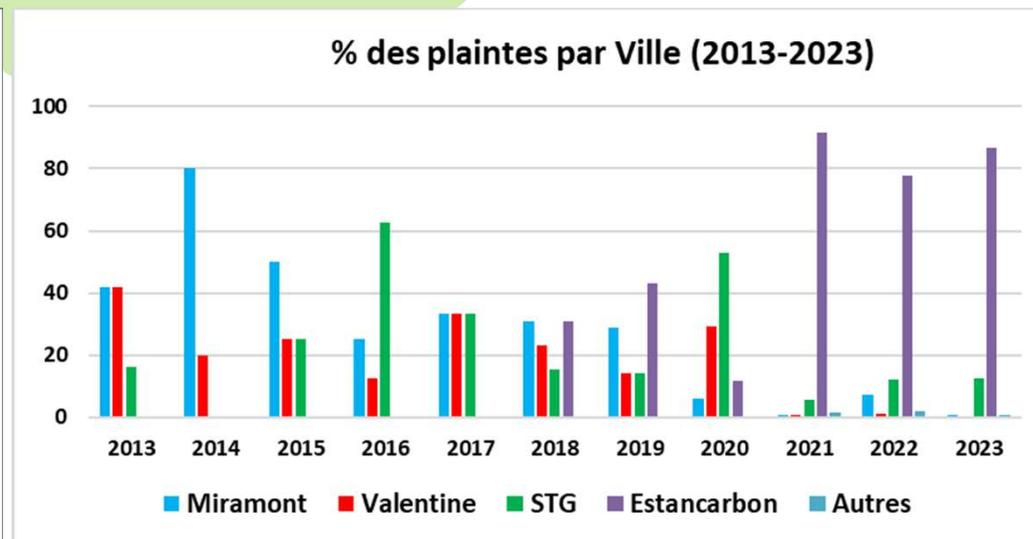
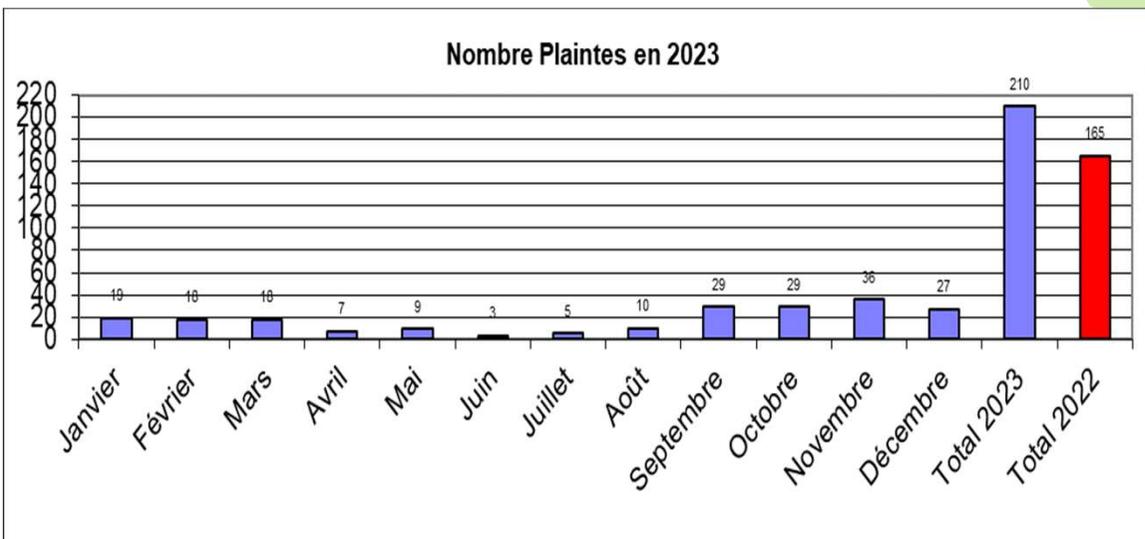
Au 31/12/2023, sur **35 040 mesures**,  
**21 valeurs supérieures à 50 µg/m<sup>3</sup>**

Sur l'année 2023, Fibre Excellence  
Saint Gaudens se situe :

- en dessous du seuil d'information de 50 µg/m<sup>3</sup> d'air **99,94 % du temps**
- en dessous du seuil qui génère une gêne olfactive de 7 µg/m<sup>3</sup> d'air **95,5% du temps**

# Une usine attentive à son impact environnemental

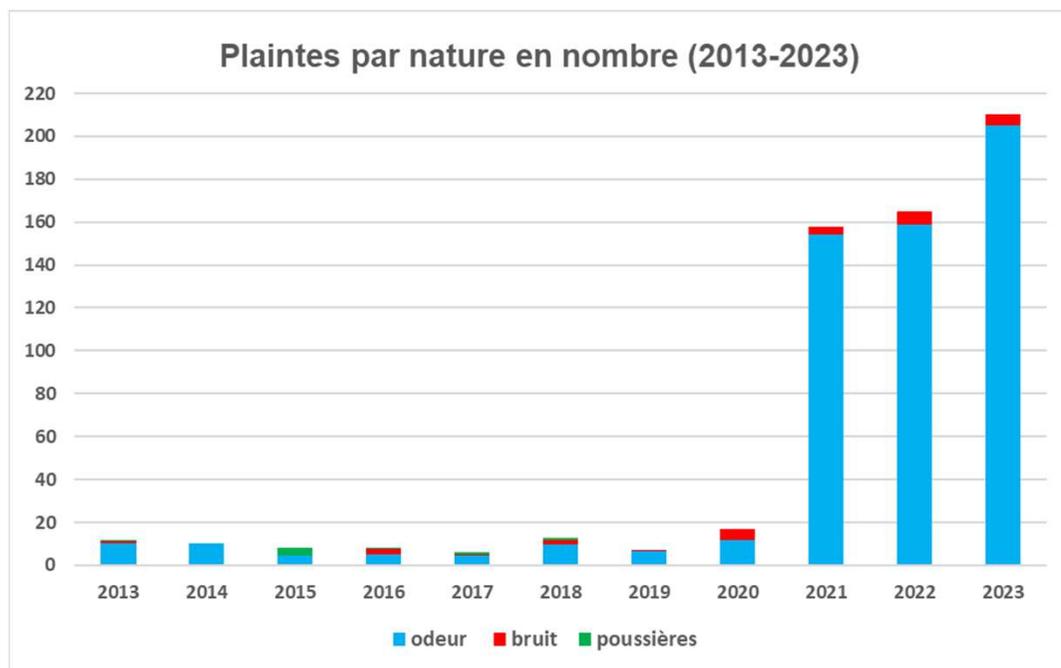
## Suivi des plaintes



- Au 31 décembre 2023 :
  - **210 plaintes reçues** (versus 165 au 31/12/22) de la part de **13 plaignants**
- Répartition :
  - **182 plaintes soit 86 % du total de la part d'un plaignant**
  - **21 plaintes soit 14 % du total réparties en 12 plaignants**

# Une usine attentive à son impact environnemental

## Analyse des plaintes



- **100% des plaintes** font l'objet d'une analyse des services techniques de l'usine (30 minutes par traitement)
- **205 plaintes** concernent les **odeurs**
- **5 plaintes** concernent le **bruit**

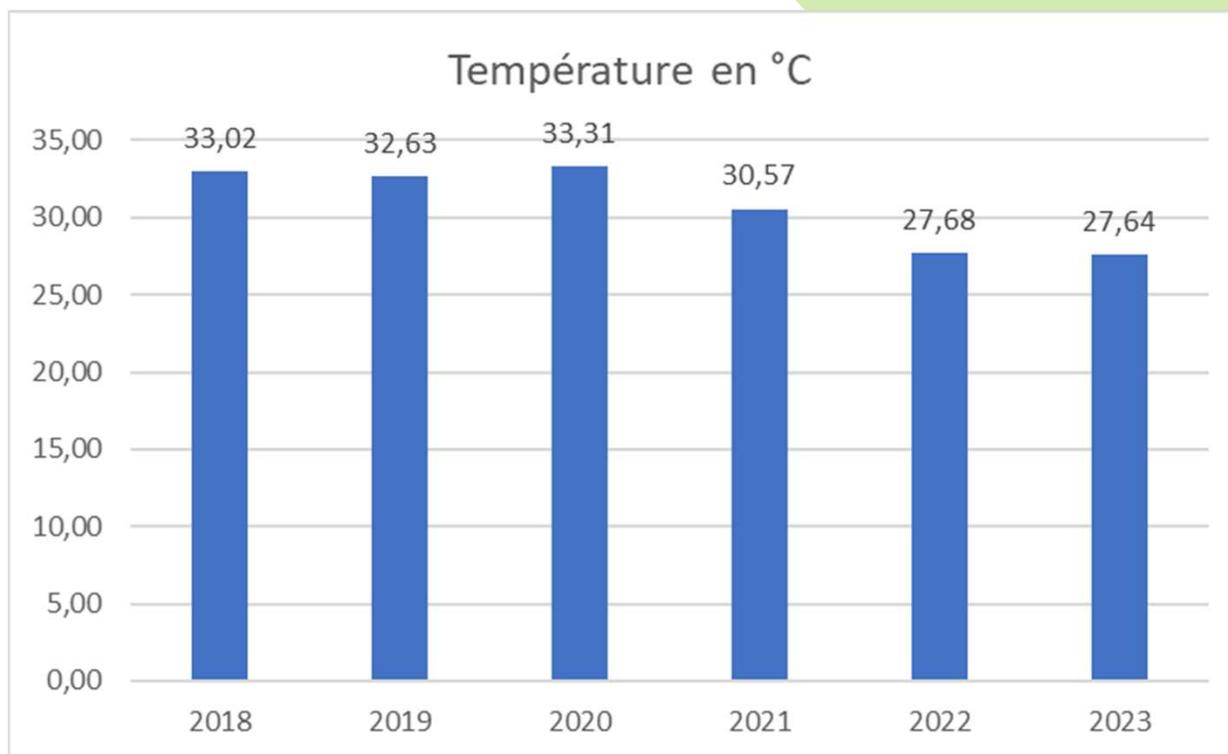
# Une usine attentive à son impact environnemental

## Le travail pour réduire le bruit de l'usine se poursuit

- Identification des principales sources de bruit dans l'usine via une étude réalisée par un spécialiste externe
- Mise en place de solutions techniques
  - local compresseurs usine
  - local surpresseur liqueur blanche
  - ventilateur extraction bâtiment CIO2
  - portes local surpresseurs STEP
  - dépoussiéreur à chaux
  - local pulsator (filtres à sable)
- Sources de bruit les plus « simples » techniquement à traiter dans un premier temps mais les résultats obtenus ne seront pas perceptibles par le voisinage
- Travail en cours avec un spécialiste externe pour traiter d'autres sources plus impactantes

# Une usine attentive à son impact environnemental

## Une réduction significative de la température des effluents sortie usine



Entre 2021 et 2023 plusieurs actions réalisées, induisant près de - 6°C sur la température des effluents sortie usine en moyenne annuelle malgré une évolution de la température moyenne de la Garonne



**MERCI**